



prépa

Résumé de texte

Série ECG

Mercredi 17 avril 2024 de 14h00 à 16h00

Durée : 2 heures

*Candidats bénéficiant de la mesure « Tiers-temps » :
14h20 - 17h00*

| Consultez les consignes de l'épreuve en page 4.

INSTRUCTIONS

Tous les feuillets doivent être identifiables et numérotés par le candidat.

Aucun document n'est permis. Le jury tiendra compte de la correction et de l'orthographe.

Conformément au règlement du concours, l'usage d'appareils communicants ou connectés est formellement interdit durant l'épreuve.

Ce document est la propriété d'ÉCRICOME, le candidat est autorisé à le conserver à l'issue de l'épreuve.

La question de l'identité a envahi notre agenda individuel et collectif. Troubles de l'identité personnelle, malaise dans l'identité nationale, incertitude de l'identité européenne, chocs des identités culturelles, conflits des identités générationnelles, redéfinition des identités féminine et masculine, problème d'identité de marque, préoccupation de l'identité d'entreprise ... La crise d'identité ne se limite plus à l'adolescence. Elle est désormais la matrice d'une incertitude qui s'est répandue partout. Les questions « qui suis-je ? », « qui sommes-nous ? », ces interrogations que la philosophie antique réservait aux plus sages des sages, sont désormais passées dans le domaine public. Ce qui, jadis, était le but de toute une vie, se revendique aujourd'hui au quotidien, dans la plus insipide de nos télé-réalités. Et le plus singulier est que, au fur et à mesure que la question se généralise, les réponses plausibles semblent se retirer. Le « désenchantement du monde » a plongé l'individu dans une insécurité identitaire. En l'absence d'une garantie extérieure ou transcendante, l'identité doit être recherchée dans les méandres obscurs de l'intériorité, avec le risque de ne rien trouver.

Tel est le paradoxe de nos sociétés contemporaines : jamais nos vies n'ont été mieux protégées à l'extérieur, en termes de sécurité médicale, civile et sociale ; jamais le sentiment d'insécurité n'a été aussi puissant. Jamais la précarité objective de nos vies n'a été plus faible ; jamais la précarité subjective n'a été plus patente. La raison en est simple : lorsque l'individu devient la *valeur suprême*, tout ce qui est supposé le menacer (la mort, la maladie, le chômage, la dépression, les contrariétés, le stress, l'avenir, la fragmentation existentielle ...) ne peut que représenter le *mal suprême*.

La crise de l'identité n'a donc rien d'anecdotique. Elle est, on le perçoit, inscrite au plus profond de notre présent. Y sommes-nous condamnés sans espoir de salut ? Qu'est-ce qui, dans notre univers individualiste, peut encore « faire identité » ?

Pour trouver une issue, il faut repartir de ce qu'on peut appeler la querelle de l'identité. « Qui suis-je ? » La question, à l'évidence, ne date pas d'aujourd'hui. Elle vient à se poser lorsque la réponse traditionnelle, qui rattachait l'identité personnelle ou collective à une lignée, cesse d'être efficace. Dès lors que la généalogie n'englobe plus toutes les dimensions de l'identité, la question s'ouvre qui interroge ce « reste » énigmatique. Ce sera la quête du sage, de celui qui ne se contente pas de subir le cours de l'existence, mais cherche à connaître et à occuper la place qui lui revient dans l'ordre cosmique. Héraclite y verra la tâche même de la philosophie : « Je me suis cherché moi-même », écrivait-il, avant la reprise par Socrate du fameux « connais-toi toi-même », inscrit sur le fronton du sanctuaire de Delphes. Quant à Augustin, ce n'est pas au Monde, mais à Dieu qu'il adresse la supplique qui anime les *Confessions* : « Qui suis-je, mon Dieu ? ».

L'individu contemporain ne bénéficie plus de ces garanties puissantes. L'ordre de l'univers est

incertain et l'existence de Dieu est intégrée à l'identité personnelle sous la forme de la foi : ni la cosmologie ni la théologie ne peuvent apporter de réponse immédiate à l'interrogation identitaire. Et si la recherche généalogique semble connaître un nouvel essor, il s'agit davantage d'un hobby pour l'individu en mal de racines que d'une véritable assise existentielle. C'est au moment où l'exigence d'être soi-même devient démesurée que les moyens d'y obéir s'obscurcissent.

Le premier à avoir repéré cette difficulté est le philosophe anglais John Locke dans son *Essai philosophique concernant l'entendement humain*. Les grandes catégories de la subjectivité s'y trouvent définies pour la première fois, en même temps qu'un repérage de ce qu'on peut appeler l'antinomie de l'identité. Rappelons-en les termes.

D'un côté, l'identité personnelle (« le cher Moi ») ou collective (par exemple la Nation) semble si profondément inscrite en nous qu'elle ne paraît souffrir aucun doute ni aucune discussion. Le « je pense, je suis » cartésien formule à merveille cette conviction : s'il y a une chose qui peut résister à tous les doutes, c'est que c'est moi qui doute ! On retrouve l'idée dans les cours de récréation : « Moi je suis Moi et toi tais-toi ! » disent finement les enfants. La difficulté est que, dès que l'on tente de donner un contenu à cette identité, c'est l'impasse : en quoi suis-je le même, jeune et vieux, joyeux et triste ? Je ne fais jamais l'expérience, je n'ai même jamais une idée claire et distincte de ce moi pourtant si évident. Et si d'aventure je trouve une définition, elle me paraîtra toujours infidèle, réductrice ou exclusive. Le « cher Moi », dès qu'il est circonscrit devient étiquette, égoïsme ou, comme dit Sartre, mauvaise foi. « Je suis comme cela ! » dit le voleur ou le mari infidèle. Quant à l'identité collective, il est encore plus risqué de vouloir la déterminer : l'appartenance nationale devient vite nationalisme voire chauvinisme ou racisme. Bref, l'identité est soit rigide, soit trahie, soit « meurtrière » quand on tente de la définir avec un peu de précision.

D'où une seconde attitude possible : mettre ce moi à distance et le considérer comme un « objet ». Mais ce Moi, devenu objet, n'a plus rien du « sujet » que je suis. En tentant de me connaître, je deviens donc pour ainsi dire étranger à moi-même. C'est alors la formule de Rimbaud qu'il faudrait retenir : « Je est un autre » ou celle de Nietzsche : « Chacun est le plus étranger à soi-même » – et souligner ainsi l'impossibilité pour l'individu d'accéder à la transparence de soi à soi. Bref, ce moi profond, pourtant si évident et si intime, est en réalité opaque et inconnu. Ce qui pourrait aussi nous laisser espérer qu'il soit plus riche, plus profond et surtout moins banal qu'il n'en a l'air. Mais est-ce même le cas ? La quête d'identité se trouverait-elle disqualifiée ?

Toute la difficulté est que ce deuil n'est à son tour pas longtemps tenable : chassé par la porte, le Moi revient par la fenêtre. Comment renoncer à ce moi qui fait penser, à ce *sum* qui me fait *cogiter*, à cette idée qui

me fait douter qu'elle existe ? Si c'est une illusion, elle est tellement ancrée en nous qu'il semble impossible d'en faire l'économie.

Telle est la logique circulaire de cette antinomie bien connue. Les deux positions se renvoient l'une à l'autre : d'un côté, un dogmatisme du moi, indispensable, mais vide, puisqu'il échoue à remplir cette substance qu'il recherche ; de l'autre, un scepticisme du moi, théoriquement imparable, mais pratiquement injouable, puisque c'est toujours un moi qui décide de renoncer au moi !

A ce problème classique, il existe une solution aussi élégante que profonde. Locke la suggérait déjà en son temps, mais elle a été thématifiée par le philosophe français Paul Ricœur, récemment disparu, sous le nom d'« identité narrative ». La fécondité de cette idée est considérable, même si, dans son esprit, elle est extrêmement simple. Une formule suffit à la résumer : « je suis ce que je me raconte ».

Qu'apporte le récit au problème de l'identité ? Beaucoup, en vérité. D'abord, il nous sort d'une conception fixiste de l'identité. C'était là, en dépit de leur opposition manifeste, le point d'accord des deux thèses de l'antinomie : toutes deux considèrent l'identité personnelle comme une substance donnée. Simplement la première la déclare à portée de main, tandis que l'autre la pense inaccessible. Il faut ici donner raison au sceptique : il n'y a pas de « moi profond », présent depuis et pour toujours, qu'il s'agirait de découvrir sous la multiplicité des changements d'état ; il n'est pas davantage à inventer comme une production artificielle, fruit de la seule volonté. Ce moi profond, « ce prétendu noyau non changeant de la personnalité » est une chimère. Mais cela réduit-il pour autant à néant toute idée de l'identité personnelle ? Nullement, car on peut l'envisager autrement.

Ricœur propose, pour ce faire, de distinguer deux concepts de l'identité : la *mêmeté* ou le fait d'être le même (*idem*) et l'*ipséité* ou le fait d'être soi (*ipse*). Ainsi, deux jumeaux sont les mêmes (*idem*) sans être le même (*ipse*) ; ils sont identiques sans avoir une personnalité similaire. Qu'apporte cette distinction ? L'idée que le *soi* ne réside pas dans une liste de qualités objectives et durables que l'on pourrait énumérer, il se révèle dans un mélange toujours singulier de déterminations, de hasard et de choix, de mémoire, de rencontres et de projets. Le récit a cette vertu de remettre tous ces éléments en ordre, en mouvement et en relation afin d'en faire une trame élaborée avec un début et une fin. Le récit de l'identité narrative est donc une tentative d'élaboration – renouvelable – de cette singularité personnelle. Le récit donne de l'unité aux facettes de l'identité.

D'où le deuxième apport de l'identité narrative. Elle met en œuvre ce que les linguistes appellent la dimension *performative* du langage, c'est-à-dire quand la parole se fait acte. C'est précisément ce qui a lieu lorsqu'on se raconte ou que l'on raconte l'histoire d'un individu ou d'une collectivité : le récit

ne se contente pas de décrire l'identité, il la *produit*. C'est en se racontant que l'on se fait, parce que, par la vertu du récit, les traces mémorielles subjectives, en se rassemblant dans une trame, acquièrent une signification. La définition de l'identité collective en est une excellente illustration. Ainsi, le premier souci, ou presque, des révolutionnaires français fut de bâtir une mythologie nationale susceptible de concurrencer celle de l'Ancien Régime. Jamais le souci de *faire l'histoire* ne fut aussi prioritaire qu'à cette époque : il fallait agir et raconter en même temps, produire du symbole à toute force. Un siècle plus tard, les républicains s'efforcèrent à leur tour de forger une version, cette fois-ci réconciliée, de l'histoire de France – celle du Lavis –, en laquelle l'Ancien Régime et la Révolution marchaient main dans la main dans le renforcement de l'identité nationale. Depuis « nos ancêtres les Gaulois » jusqu'à la République, en passant par Jeanne d'Arc, Saint Louis, le bon roi Henri IV et Robespierre : un même mouvement. Raconter l'unité de la Nation aux enfants, c'était la faire. Bref, en racontant l'identité, je la découvre à la fois comme même et comme autre. Et cela peut nous conduire à vivre notre vie *comme* un récit (« un vrai conte de fées »), voire *pour* un récit (« faire de sa vie un roman »).

Le troisième intérêt du récit pour l'identité est qu'il se place dans l'horizon du dialogue et de l'« intersubjectivité ». Parce que tout récit est un récit fait à autrui, il s'offre à l'échange, à la critique et à la contestation. Parce qu'il recherche la reconnaissance de l'autre, le particulier prend le risque de l'universel. Il ouvre ainsi un espace de discussion, et donc de lien. Cela même qui fait si cruellement défaut dans notre univers individualiste. Des récits antagonistes peuvent alors se confronter et même se combattre. On en a vu des exemples récents à l'occasion de ce qu'on a appelé « la guerre des mémoires » : génocide, colonisation, esclavage, ... Lorsqu'il s'agit de raconter la souffrance, une surenchère des récits s'engage inévitablement. Mais il n'est pas nécessaire d'en arriver là pour se convaincre que l'identité produite par le récit n'est pas figée.

Eric Deschavanne et Pierre-Henri Tavoillot, *Philosophie des âges de la vie*, Grasset, 2007, pages 261 à 268.

CONSIGNES DE L'ÉPREUVE :

1 - **RÉSUMER** ce texte en 250 (DEUX CENT CINQUANTE) MOTS.

On tolère 10 % en plus ou en moins (225 au moins, 275 au plus).

Tout manquement à ces normes (par excès ou par défaut) sera gravement sanctionné : par exemple, un résumé atteignant 300 ou n'atteignant pas 200 mots, sera noté zéro.

2 - **DONNER UN TITRE** au résumé (les mots du titre n'entrent pas dans le décompte des mots). La qualité du titre compte dans le barème d'évaluation de la copie.

3 - **INDIQUER LE NOMBRE DE MOTS UTILISÉS** en portant les mentions suivantes très lisiblement et à l'encre : repère formé d'un double trait // dans le texte écrit après chaque tranche de 50 mots, décompte chiffré cumulatif (50, 100, 150, etc) en regard dans la marge, total exact en fin d'exercice.

N.B. :

*On entendra par **MOT** l'unité typographique limitée par deux blancs, par deux signes typographiques, par un signe typographique et un blanc ou l'inverse. Ainsi : « **l'** » compte pour un(**1**) mot et « **c'est-à-dire** » compte pour quatre (**4**).*

Cette convention est celle des travaux de statistique lexicale (B.O.E.N. no 27-07/83).

Exception : les lettres euphoniques ne sont pas comptées comme mot. Ex. : « **a-t-il** » compte pour deux (2) mots, t étant la lettre euphonique. Tolérance : tout nombre (cardinal ou ordinal) sera compté pour un seul mot. Ex : 1988, XXI^e.